

## **ODD 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**

### **MÉTADONNÉES**

**Cible 4.6 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.**

#### **4.6.2 Taux d'alphabétisme des jeunes/adultes**

##### **Définition**

Le taux d'alphabétisme des jeunes est défini par le pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans sachant lire et écrire. Elle est généralement mesurée en fonction de la capacité à comprendre un énoncé court et simple sur la vie quotidienne. En général, l'alphabétisme englobe également le calcul, et la mesure peut incorporer une simple évaluation de la capacité arithmétique. Le taux d'alphabétisme et le nombre de personnes sachant lire et écrire doivent être distingués de l'alphabétisme fonctionnel, une mesure plus complète de l'alphabétisme évaluée sur un continuum dans lequel de multiples niveaux de compétence peuvent être déterminés.

Le taux d'alphabétisme des adultes est défini par le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus sachant lire et écrire. Il est généralement mesuré en fonction de la capacité à comprendre un énoncé court et simple sur la vie quotidienne. En général, l'alphabétisme englobe également le calcul, et la mesure peut incorporer une simple évaluation de la capacité arithmétique. Le taux d'alphabétisme et le nombre de personnes sachant lire et écrire doivent être distingués de l'alphabétisme fonctionnel, une mesure plus complète de l'alphabétisme évaluée sur un continuum dans lequel plusieurs niveaux de compétence peuvent être déterminés.

##### **But**

Montrer les réalisations accumulées des programmes d'enseignement primaire et d'alphabétisme dans la transmission des compétences d'alphabétisme de base à la population. L'alphabétisme représente un potentiel de croissance intellectuelle et de contribution au développement économique, social et culturel de la société.

## Méthode de calcul

Pourcentage du nombre de personnes sachant lire et écrire par rapport au nombre total de personnes appartenant au même groupe d'âge, à l'exclusion des personnes dont le niveau d'alphabétisme est inconnu.

$$LR_{AG_i} = \frac{LP_{AG_i}}{P_{AG_i}}$$

où :

$LR_{AG_i}$  = taux d'alphabétisme de la population par tranche d'âge  $i$ .

$LP_{AG_i}$  = population sachant lire et écrire du groupe d'âge  $i$ .

$P_{AG_i}$  = population du groupe d'âge  $i$ , à l'exclusion des personnes dont le niveau d'alphabétisme est inconnu.

$i$  = 15 à 24 ans (jeunes), 15 ans et plus (adultes).

## Interprétation

Un taux d'alphabétisme élevé suggère l'existence d'un système d'enseignement primaire efficace et/ou de programmes d'alphabétisme qui ont permis à une grande partie de la population d'acquérir la capacité d'utiliser l'écrit (et d'effectuer des calculs arithmétiques simples) dans la vie quotidienne et de poursuivre son apprentissage. Il est courant de présenter et d'analyser les taux d'alphabétisme en même temps que le nombre absolu d'adultes ne sachant pas lire et écrire (l'analphabétisme), car l'amélioration des taux d'alphabétisme peut parfois s'accompagner d'une augmentation de l'analphabétisme (la population ne sachant pas lire et écrire) en raison d'une structure démographique changeante.

## Type de source de données

Recensement national de la population ; enquêtes auprès des ménages et/ou de la population active.

## Désagrégation

Par sexe, zone urbaine/rurale et groupes d'âge suivants : 15 ans et plus ; 25-64 ; 65 ans et plus. Les options de désagrégation peuvent être limitées par la taille de l'échantillon d'une enquête.

## Données requises

Population dans le groupe d'âge concerné par niveau d'alphabétisme (personnes sachant lire et écrire/personnes ne sachant pas lire et écrire).

## Les sources de données

Les données nationales sur l'alphabétisme sont généralement collectées au moyen de déclarations personnelles ou de ménages dans le cadre d'enquêtes auprès des ménages ou de recensements de la population qui s'appuient sur la définition de l'alphabétisme « capable de lire et d'écrire une déclaration simple », bien que les questions posées dans les enquêtes varient d'un pays à l'autre. Les

enquêtes auprès des ménages telles que les enquêtes démographiques et de santé (EDS, <http://dhsprogram.com>) et les enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS, <http://mics.unicef.org>) sont passées de l'auto-déclaration ou de la déclaration des ménages à de simples évaluations en sous la forme d'un test de lecture, dans lequel les répondants sont invités à lire une phrase simple écrite dans leur langue.

### **Assurance qualité**

L'indicateur pour chaque tranche d'âge doit être basé sur des données cohérentes et complètes sur les populations sachant lire et écrire et ne sachant pas lire et écrire selon la définition nationale. Cette définition peut varier selon les pays et selon les enquêtes au sein d'un même pays. L'ISU gère la base de données mondiale utilisée pour produire cet indicateur. Pour faciliter l'interprétation et l'utilisation des données, l'ISU définit des protocoles standards pour la déclaration des données et métadonnées par pays.

### **Limites et commentaires**

Certains pays appliquent des définitions et des critères d'alphabétisme qui sont différents des normes internationales définies ci-dessus, ou assimilent les personnes non scolarisées aux personnes ne sachant pas lire et écrire, ou changent les définitions entre les recensements. Certaines évaluations de l'alphabétisme peuvent également s'appuyer sur l'auto-évaluation, ce qui peut en réduire l'exactitude. Dans les pays où presque tous les individus ont terminé l'éducation de base, le taux d'alphabétisme fournit des informations limitées sur la diversité des compétences en littératie au sein de la population.